



#TEM'



#TEM'LEM Travail Excellence Mémorisation au LEM

Lycée général Madame de Staël
, 03103 MONTLUCON CEDEX
Site : <http://formation.ac-clermont.fr/pasi/>
Auteur : DIEUMEGARD Philippe
Mél : philippe.dieumegard@ac-clermont.fr

L'idée centrale du projet est d'installer dans le maximum de matières des rituels de mémorisation et de travail sur des savoirs et des savoir-faire.. Après une première période de formation des élèves, lors des séances d'AP, aux techniques issues des neurosciences, la mise en œuvre des rituels se fera progressivement. Un suivi numérique du travail pour responsabiliser les élèves est mis en place.

L'objectif général du projet est d'optimiser les méthodes d'apprentissage des élèves pour développer des savoir-faire à long terme qui leur permettront de réussir, non seulement au lycée mais dans la perspective du cursus bac-3/bac+3, bref de les amener vers l'excellence.

Plus-value de l'action

- l'échange des pratiques pédagogiques entre enseignants à travers ce projet
- la constitution d'une banque de données
- le suivi de l'élève au quotidien en associant les parents

Nombre d'élèves et niveau(x) concernés

Toutes les classes de seconde du lycée (11 classes – 385 élèves), sachant que les méthodes vues (notion de rituel) peuvent aussi s'appliquer à d'autres niveaux

A l'origine

Un constat partagé par les membres de la communauté éducative est que les élèves de seconde ne travaillent pas assez et présentent des difficultés de mémorisation à long terme (sur les savoirs et les savoir-faire). Ces difficultés les ralentissent sur le chemin de l'excellence.

Le premier objectif du projet d'établissement actuel (2015-2018) met en avant la persévérance et le travail des élèves ainsi que la mise en place d'outils de suivi du travail des élèves.

Objectifs poursuivis

A travers la mise en place des rituels :

- Faire prendre conscience aux élèves du fonctionnement de leur cerveau pour optimiser les savoirs et savoirs faire à long terme pour une meilleure efficacité lors de l'année et des années suivantes
- Faire prendre conscience aux professeurs que ce sont eux les experts d'apprentissage et qu'il faut relayer sans cesse les techniques de fonctionnement du cerveau auprès des élèves.

Description

Mise en place de rituels (banque d'outils pour des rituels à l'oral, à l'écrit, collectifs ou individuels...) dans tous les cours pour affirmer l'importance transversale et la force collective de l'équipe pédagogique dans la réussite des élèves.

Suivi numérique du travail afin d'être très réactif

Modalité de mise en oeuvre

Présentation du projet et des techniques des neurosciences aux élèves lors de la première période d'AP (septembre à octobre 2017)

Réalisation d'une banque d'outils de rituels au fur et à mesure de l'année (questionnaire envoyé aux profs en décembre pour centraliser les pratiques)

Trois ressources ou points d'appui

- l'utilisation de l'outil informatique pour le suivi de l'élève
- Réalisation d'une banque d'outils

Difficultés rencontrées

- Harmonisation des pratiques pédagogiques
- Rendre l'élève acteur de son apprentissage

Moyens mobilisés

Une équipe de 11 professeurs principaux est constituée depuis janvier 2017 pour l'élaboration et la mise en place de ce projet à la rentrée 2017. Les CPE et les COP de l'établissement sont informés et relaient les objectifs du projet.

Partenariat et contenu du partenariat

15 mars 2018 : Conférence sur la plasticité cérébrale dans le cadre de la semaine du cerveau en Auvergne par Philippe Luccarini (100 élèves de seconde et 100 élèves de terminale y ont assisté)

Liens éventuels avec la Recherche

Le site neurosup.fr et le site sciences-cognitives.fr alimentent fréquemment notre réflexion
Conférence de Franck Ramus (CNRS) diffusée en ligne auprès des collègues en avril 2018

Evaluation

Evaluation / indicateurs

Protocole d'évaluation du suivi :

- Réunion des professeurs principaux de seconde à chaque période pour améliorer le dispositif et actualiser la banque d'outils de rituels au vue des expériences faites. (Ce qui fonctionne ou pas...)
- Proposer dans les devoirs, des exercices spécifiques sur des parties vues précédemment pour renforcer la prise en compte de l'importance de la mémorisation à long terme par les élèves et évaluer les acquis des élèves.
- Evolution des remarques (nombre et qualité des remarques par élève) sur la fiche de suivi numérique

Indicateurs d'évaluation :

- Les taux de passage et de réussite de la seconde à la première et de la première à la terminale
- Les taux de réussite au baccalauréat
- Sondage auprès des élèves sur les apports et la qualité du dispositif

Documents

Aucun

Modalités du suivi et de l'évaluation de l'action

- Bilan étape des équipes pédagogiques de seconde
- Questionnaire de satisfaction auprès des élèves
- Le taux de réussite des élèves en fin de seconde

Effets constatés

Sur les acquis des élèves :

Les élèves comprennent peu à peu les avantages des réactivations lors des rituels et des devoirs.

Sur les pratiques des enseignants :

Plus de 30 enseignants ont répondu au questionnaire (Noël 2017) et mettent en place des rituels régulièrement dans leur matière. Tous sont conscients de la nécessité de faire quelque chose et de l'apport de la force collective de pratiquer des rituels.

Sur le leadership et les relations professionnelles :

Prise de conscience des collègues de l'intérêt d'un travail collectif pour favoriser la mémorisation à long terme.

Sur l'école / l'établissement :

Initiation d'un travail en équipe (Maths-Physique-SVT) pour dégager des essentiels pour l'année scolaire suivante. Travail effectué le mardi 19 juin en vue de préparer l'AP de seconde de l'an prochain.

Organisation de matinée de devoir mémorisation long terme(avec rituels) communs en seconde l'an prochain.

Dépôt d'un nouveau dossier CARDIE en mai 2018 pour prolonger l'action entamée cette année.

Inscription de l'objectif Travail Excellence dans le contrat d'objectif tripartite 2018-2020 déposé par l'établissement.

Plus généralement, sur l'environnement :

Communication élargie autour de l'action (cf article de presse du 31 mars 2018)